

## RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF

DU 26 NOVEMBRE 2022

V1

**Elu.e.s :**

**Présent.e.s :** DENECHAU Jean-Luc; BERTHAULT Pascal; DOS SANTOS Anne; FOURICHON Christine; LE BOUCHER Pierre; MIGRAINE Corinne; RUSSO Ed (en visio) ; BOVYN Olivier (en visio)

**Excusé.e.s :** COURTOIS Christine

**Invité.e.s :**

**Présent.e.s :** AULNETTE Corinne ; BOCQUET Bernard ; BOUVET Marc ; CHIELLINO Guillaume ; COUR Jean-Christophe ; GAUTIER Romain ; LASSEAUX Sylvie ; MARLIOT Eric ; PEBEREL Nathalie

**Excusé.e.s :** BILLON Loïc ; MEYER DIEU Baptiste

### 1 Vie Fédérale

#### 1.1 Point licence au 20 novembre 2022

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 20 novembre 2022.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 54 711 LCA (+ 14,1 % par rapport à 2021 à la même date et – 3,9 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 17 787 LCJ (+ 1,8 % par rapport à 2021 à la même date et - 0,2 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 179 868 PV/PVR (- 3,2 % par rapport à 2021 à la même date et + 11,4 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 5 518 Temporaires 1 jour (+ 38,3 % par rapport à 2021 à la même date et – 6,0 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 3 325 Temporaires 4 jours (+ 55,9 % par rapport à 2021 à la même date et – 3,5 % par rapport à 2019)</li><li>▪ 5 743 Pass FFVoile (- 25,4 % par rapport à 2021 à la même date et – 67,7 % par rapport à 2019)</li></ul>
--------------------	---

## 1.2 Relevé de décisions du BE du 14 octobre 2022

<b>Décision BE-221126-01</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 14 octobre 2022.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 09 décembre 2022.</p>
------------------------------	---

## 1.3 Budget 2022

### 1.3.1 Rappel sur la gestion des notes de frais Jenji et le délai à respecter

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du rappel sur la gestion des notes de frais JENJI et le délai à respecter.</p>
--------------------	--

### 1.3.2 Rappel sur la note du planning de la clôture

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du rappel lié à la note du planning de la clôture.</p>
--------------------	--

## 1.4 Budget 2023 provisoire

<b>Décision BE-221126-02</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le budget 2023 provisoire qui comprend un total de produits de 14 990 K€ et un total de charges de 14 987 K€, soit un résultat net prévisionnel de 3 K€</li><li>- le budget d'investissement 2023 provisoire de 650 K€</li></ul>
------------------------------	---

### 1.5 Calendrier des réunions institutionnelles 2023

<b>Décision BE-221126-03</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le calendrier des prochaines réunions institutionnelles pour l'année 2023 :</p> <p><b>Janvier 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le vendredi 20 janvier</li></ul> <p><b>Février 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le vendredi 17 février</li><li>- Conseil des présidents de ligue le vendredi 24 février après-midi et le samedi 25 février</li></ul> <p><b>Mars 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil d'Administration le vendredi 3 mars</li><li>- Bureau Exécutif le jeudi 16 mars (en visio)</li><li>- Assemblée Générale le samedi 25 mars</li></ul> <p><b>Avril 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le jeudi 13 avril (en visio)</li></ul> <p><b>Mai 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le samedi 13 mai</li><li>- Conseil d'Administration le vendredi 26 mai (en visio)</li></ul> <p><b>Juin 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil des présidents de ligue le vendredi 2 juin (en visio)</li><li>- Bureau Exécutif le jeudi 15 juin (en visio)</li></ul> <p><b>Juillet 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le mardi 11 juillet (en visio)</li></ul> <p><b>Septembre 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le samedi 2 septembre</li><li>- Conseil d'Administration le samedi 16 septembre (en visio)</li><li>- Conseil des présidents de ligue le vendredi 29 septembre après-midi et le samedi 30 septembre</li></ul> <p><b>Octobre 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le jeudi 12 octobre (en visio)</li></ul> <p><b>Novembre 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Bureau Exécutif le samedi 11 novembre</li><li>- Conseil des présidents de ligue le samedi 25 novembre (en visio)</li></ul> <p><b>Décembre 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil d'Administration le dimanche 10 décembre</li></ul>
------------------------------	--

### 1.6 Appel à candidature – élection au CA – AG 2022

<b>Décision BE-221126-04</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le nombre de deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration 2021-2024 dont un (1) dans la catégorie des établissements et un (1) dans la catégorie des membres associés autre que classes.</p>
------------------------------	---

### **1.7 Réforme des licences et titres**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des différentes études concernant les licences et du compte-rendu des cinq webinaires clubs déjà réalisés sur six programmés.
--------------------	---

### **1.8 Protocoles individuels FFVoile – ligues concernant le litige des ristournes 2019**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le dernier versement de l'aide exceptionnelle aux ligues pour la résolution du désaccord concernant les ristournes 2019 interviendra en 2023.</p> <p>Les ligues ont été informées qu'elles devaient envoyer leur demande d'aide à la commission ad hoc avant fin février 2023 afin que la commission puisse se réunir à la suite pour examiner la conformité des demandes des ligues par rapport aux critères fixés en annexe du protocole.</p> <p>Par ailleurs, certaines ligues n'ont a priori toujours pas envoyé leur demande d'aide exceptionnelle pour 2022 (voire 2021).</p>
--------------------	---

### **1.9 Dispositif appui conseil Rebondir de l'AFDAS**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que, concernant l'axe 1 du dispositif appui conseil Rebondir (interaction entre les 3 populations Elus du BE, CTS, Salariés) ses membres (tout comme les CTS et les salariés) seront sollicités entre le 12/12/2022 et le 13/01/2023 pour répondre au questionnaire.</p> <p>Pour rappel, courant 2023, des groupes de travail avec l'ensemble des populations cibles seront mis en place pour échanger sur les réponses de l'enquête en vue de mettre en place les bonnes pratiques pour améliorer les interactions entre les différents publics.</p>
--------------------	---

### **1.10 Position fédérale sur les licences et titres pour la pratique non compétitive**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la clarification du périmètre des licences et titres de la FFVoile dans le cadre d'une pratique non compétitive (cf annexe 1).
--------------------	---

### **1.11 Rappel sur les événements de fin d'année**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du programme du salon nautique et des événements de fin d'année.
--------------------	--

### **1.12 RI : Point d'information sur la conférence annuelle WS**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de différentes informations concernant la Conférence Annuelle de World Sailing 2022.
--------------------	--

### **1.13 Représentation de la FFVoile dans les organismes extérieurs**

<b>Décision BE-221126-05</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile désigne, Anne DOS SANTOS comme représentante de la FFVoile au sein du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie » et « Baie de Chingoudy » de la préfecture Maritime de l'Atlantique et Olivier BOVYN comme représentant de la FFVoile auprès de l'European Boating Association.</p> <p>Le Bureau Exécutif félicite par ailleurs Monique PARIAT pour son élection au sein du Comité Paralympique et Sportif Français en tant qu'Administratrice.</p>
------------------------------	---

## 2 Développement

### 2.1 Bilan des 2<sup>ème</sup> journées nationales du réseau des classes de mer FFVoile

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du bilan des 2<sup>èmes</sup> journées nationales du réseau des classes de mer FFVoile.</p> <p>Parmi les thèmes abordés :</p> <p>Un travail collectif sur la <b>charte Classe de Mer FFVoile</b></p> <p>La thématiques <b>assurances FFVoile</b></p> <p>La réflexion avec l'UNAT sur l'avenir des <b>séjours nautiques (en internat)</b></p> <p>Des ateliers participatifs sur la <b>fresque du climat</b> avec des contenus associés pour permettre d'aller plus loin (il y a dans ces ressources beaucoup d'infographies ou de posters téléchargeables)</p> <p>Les <b>témoignages des centres</b> sur leurs pratiques pédagogiques</p> <p>La <b>visite</b> du musée « science et expérience » à Bercy</p> <p>La feuille de route 2023 a également été fixée.</p>
--------------------	---

### 2.2 Bilan programme offre Slow Tourisme FFVoile 2022

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du bilan programme offre Slow Tourisme FFVoile 2022 avec 52 offres proposées par 38 prestataires sur l'ensemble du territoire.</p>
--------------------	---

### 2.3 Suivi avancement sur les Appels à projet

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancée des différents appels à projet sport / tourisme.</p>
--------------------	--

### 2.4 Retour sur le forum national des entraineurs Ecole de Sport 2022

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du bilan du forum national des entraineurs Ecole de Sport 2022 du 14 au 17 novembre à Antibes qui a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une prise en compte des entraineurs de ce niveau de pratique</li><li>- La richesse des échanges et des discussions</li><li>- De cibler les outils à construire à destination des clubs.</li></ul>
--------------------	---

## 2.5 Proposition pour le CESE 2023

<b>Information et décision BE-221126-06</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le changement de nom du CESE National en « Fonds d'accompagnement » dédié aux EFVoile ainsi que les orientations retenues pour l'utilisation du fond national en 2023 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'accompagnement au <b>développement de l'activité de wingfoil Ecole</b> dans le réseau (année 3)</li><li>- L'accompagnement au dépôt de dossier dans le cadre des Appels à Projets via une offre de coaching personnalisé.</li><li>- L'accompagnement à l'expérimentation d'un dispositif de tracking pour renforcer la sécurisation d'un plan d'eau et développer l'accueil de pratiquants libres.</li></ul>
---	--

## 2.6 Top EFVoile de l'année 2023 et Prix du développement

<b>Décision BE-221126-07</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de composition du comité de sélection du Top club EFVoile et du prix du développement à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La vice-présidente en charge de l'emploi formation</li><li>- Le vice-président en charge de l'action éducative</li><li>- Le vice-président en charge du développement</li><li>- La secrétaire générale</li><li>- La présidente du conseil des présidents de ligues ou son représentant</li></ul>
------------------------------	---

## 2.7 1<sup>er</sup> bilan taux de participation à la Route du Rhum virtuelle

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du nombre de participants à la Route du Rhum virtuelle (2341 participants [classes] et 55 000 élèves environ) et du premier bilan.</p>
--------------------	---

# 3 Pratiques Sportives

## 3.1 Validation du circuit Championnat de France Elite Course au Large 2023

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le circuit 2023 du Championnat de France Elite de Course au large est composé des 5 compétitions suivantes : La Solo Maître Coq, La Transat Paprec, le Tour de Bretagne Voile, la Solo Concarneau – Trophée Guy Cotten, la Solitaire du Figaro.</p>
--------------------	---

### 3.2 Tarifications Osiris et ORC 2023

Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la grille tarifaire ci-dessous proposée pour les contrats de jauge OSIRIS (augmentation de 2 à 4 euros pour les contrats de jauge OSIRIS calculés par voie standard) et certificat ORC (augmentation d'au minimum de 5 €) à partir de 2023.

PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE OSIRIS/ORC 2023

	Longueur en mètres	1ère demande			Renouvellement		
		2022	Proposition 2023	Evolution en %	2022	Proposition 2023	Evolution en %
Contrat de jauge Osiris Standard	- de 10	47	50	6,4	31	33	6,5
Validité maximum : 3 ans	+ de 10	61	65	6,6	41	43	4,9
Certificat de jauge ORC Club et contrat de jauge OSIRIS par équivalence	- de 8	75	80	6,7	50	55	10,0
Validité maximum : de fin février à fin février N+1	De 8 à 9,99m	92	98	6,5	59	65	10,2
	De 10 à 11,99m	119	126	5,9	76	83	9,2
	De 12 à 14,99	164	174	6,1	104	113	8,7
	+ de 15m	221	234	5,9	142	153	7,7
Certificat de jauge ORC international	- de 8	118	125	6,0	75	80	6,0
Validité maximum : de fin février à fin février N+1	De 8 à 9,99m	146	155	6,0	94	100	6,0
	De 10 à 11,99m	189	200	6,0	121	128	6,0
	De 12 à 14,99	260	276	6,0	165	175	6,0
	+ de 15m	350	382	9,0	223	236	6,0
Simulation de certificat ORC et de contrat de jauge par équivalence	Toutes tailles	30	33	10,0			

Décision BE-221126-08

### 3.3 Organisation de la Ligue Nationale de Voile 2023

Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la candidature de l'APCC Voile Sportive a été retenue pour l'organisation de la Ligue Nationale de Voile 2023.

Information

Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.

### **3.4 Tour Voile – Gestion de la marque**

<b>Décision BE-221126-09</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un avis favorable pour la signature du mandat de gestion de la marque « TourVoile » et donne mandat au Président et trésorier de la FFVoile pour valider la redevance annuelle à régler par la FFVoile.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'engagement de la FFVoile dans la coordination de la production d'un TourVoile annuellement.</p>
------------------------------	--

### **3.5 Label Centre d'entraînement de Course au Large – FFVoile**

<b>Décision BE-221126-10</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la création du label Centre d'entraînement de Course au Large - FFVoile et valide la reconnaissance des structures labellisées « Centre d'Entraînement Course au Large – FFVoile » comme appartenant à la filière haut niveau course au large de la FFVoile.</p> <p>La décision prend effet immédiatement.</p>
------------------------------	---

### **3.6 Championnat de France Voile Entreprise Habitable 2023**

<b>Information</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la candidature de Deauville Yacht Club a été retenue pour l'organisation du Championnat de France Voile Entreprise – Habitable 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
--------------------	--

### **3.7 Attribution des Championnats de France Jeunes 2023 : Extrême Glisse Slalom et Espoirs Raceboard**

<b>Décision BE-221126-11</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'attribution de l'organisation des Championnats de France Jeunes suivants :			
	Clubs	Championnats	Dates	Années
	Ligue de Voile des Hauts de France – Dunkerque	Extrême Glisse Slalom 2023	Vacances de la Toussaint*	2023
	Voile Lacanau Guyenne	Espoirs Raceboard 2023	Vacances de la Toussaint*	2023
* en attente des dates des vacances de l'Education Nationale				

### **3.8 Création d'une finalité Sportive Nationale en Vitesse**

<b>Information</b>	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du projet de compétition nationale en appui sur trois bases de vitesse (3 façades) qui sera présenté lors de la remise des prix des bases de vitesse au salon nautique.
--------------------	---

### **3.9 Epreuves internationales : attribution championnat d'Europe de Star 2023**

<b>Décision BE-221126-12</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le Yacht Club de Cannes du Championnat d'Europe de Star du 24 au 29 octobre 2023.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</p>
------------------------------	---

## 4 CCA / Formation

### 4.1 *Modification des fiches référentielles d'arbitres et de juges pour l'intégration dans la formation d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent*

<b>Décision BE-221126-13</b> <b>Vote CA</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de modification des fiches référentielles d'arbitre et de juge, présentée par le service Formation et Emploi et la Commission Centrale d'Arbitrage. Le Bureau Exécutif mandate le service Formation et Emploi de la FFVoile et la Commission Centrale d'Arbitrage pour la présentation des modifications au prochain Conseil d'administration de la FFVoile en vue de la mise à jour des fiches descriptives référentielles au Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, ainsi qu'à l'annexe 1 du même règlement.</p>
--	---

## 5 Direction Technique Nationale

### 5.1 *Sélection des sportives et des sportifs au Test Event de Marseille 2023*

<b>Décision BE-221126-14</b> <b>Vote CA</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile approuve les modalités de sélection pour le Test Event de Paris 2024 qui se déroulera à Marseille du 7 au 16 juillet 2023 avec la mise en place d'un comité de sélection, composé du Président, du Directeur Technique National et du Directeur de l'Equipe de France de Voile de la FFVoile.</p> <p>Le Bureau Exécutif valide la mise à l'ordre du jour de ce point au prochain CA.</p>
--	--

### 5.2 *Sélection des sportives et des sportifs aux Jeux Olympiques de Paris 2024*

<b>Décision BE-221126-15</b>  <b>Vote CA</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile approuve les modalités de sélection pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 avec la mise en place d'un comité de sélection composé du Président, du Directeur Technique National et du Directeur de l'Equipe de France de Voile de la FFVoile.</p> <p>Le Bureau Exécutif valide la mise à l'ordre du jour de ce point au prochain CA, étant entendu que ces modalités de sélection seront proposées pour validation définitive à la Commission Consultative des Sélections Olympiques du CNOSF puis à son Bureau Exécutif.</p>
--	---

## 6 RSE

### 6.1 Point sur les actualités et projets suivis

<b>Reporté</b>	Point reporté
----------------	---------------

### 6.2 Digitalisation du support licence

<b>Reporté</b>	Point reporté
----------------	---------------

## 7 Mixité

### 7.1 Composition groupe de travail « Développement de la pratique féminine »

<b>Décision BE-221126-16</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide par vote secret la nouvelle composition du Groupe de travail en charge du développement de la pratique féminine comme suit (ordre alphabétique) :</p> <p>BOURIT Florine COUR Arlette COURTOIS Christine (Présidente du groupe de travail mixité) DUPUY Amélie GAUTIER Annick HENRI Géraldine LAMOUREUX Caroline PERRIN Rémi PETIT Antoine RUDOWSKI Virginie SALIGNAT Noa SILVESTRE Christian</p>
------------------------------	---

### 7.2 Expérimentation destinée à faciliter l'accès des femmes à la pratique féminine

<b>Décision BE-221126-17</b>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste des clubs concernés (CN Lorient, Voiles et Galets d'Etretat, CVSAE, Winches Club) ainsi que le montant de l'aide attribuée de 1 500 € à chaque structure pour la mise en place de cette expérimentation.</p>
------------------------------	--

## 8 Divers (information sur les dossiers en cours)

<b>Information</b>	Aucun point divers n'a été présenté
--------------------	-------------------------------------

## CLARIFICATION DU PERIMETRE DES LICENCES ET TITRE DE LA FFVOILE DANS LE CADRE D'UNE PRATIQUE NON COMPETITIVE

### Information :

Face au développement des pratiques non compétitives et notamment des rallyes, il est apparu opportun de clarifier le périmètre de chaque licence et titre en fonction du type de pratique.

La licence club (Article 73 du règlement intérieur - Jeune : 30 € ou Adulte : 60 €) concerne les Pratiques :

- Compétitive
- Encadrée ou Surveillée
- Libre.

Ce type de licence est valide sur l'année civile et demeure obligatoire pour les dirigeants, encadrants et arbitres des structures affiliées et des organes déconcentrés (Ligues et CDV) de la FFVoile.

Le passeport voile (article 74 du règlement intérieur - 12 €) peut être délivré dans le cadre d'une pratique encadrée ou surveillée non compétitive sur une année civile. Au-delà de son usage classique pour un stage, il peut donc s'appliquer pour une pratique surveillée.

La licence temporaire (article 75 du règlement intérieur - 1J : 16 € ou 4J : 31 €) s'inscrit dans le cadre d'une pratique lors des activités de loisir ou de compétition organisée de façon temporaire au sein d'un membre affilié.

Le Pass FFVoile (article 79 du règlement intérieur - 4 €) s'applique pour la pratique encadrée ou surveillée, non compétitive et demeure valide sur une journée calendaire.

L'application de ces licences et titre de la FFVoile dans le cadre d'une activité non compétitive dépend de la durée de la pratique et du degré d'autonomie du participant :

### Pratique encadrée et/ou surveillée

Si les participants ont une pratique encadrée et/ou surveillée et que l'activité est organisée en format court (1 ou 2 jours), le pass FFVoile semble être le titre le plus approprié.

Si le format est long, le passeport voile semble être la licence la plus appropriée.

### Pratique autonome

Si les participants à l'activité non compétitive ont une pratique qui semble être autonome, ils pourront être couverts via une licence temporaire de 1 ou 4 jours ou par une licence club si l'activité dépasse les 4 jours.

Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la clarification du périmètre des licences et titre de la FFVoile dans le cadre d'une pratique non compétitive.